

FICHE FORMATION - BTS

BTS Etude et réalisation d'agencement

Apprentissage – formation en alternance

Public concerné, prérequis, conditions d'accès

- Vous êtes titulaire d'un Bac (ou tout autre diplôme de niveau 4)
- Vous avez entre 15 ans et 29 ans*
- Vous souhaitez
 - Apprendre un métier
 - Obtenir un diplôme professionnel reconnu
 - Alternier entre l'établissement de formation et l'entreprise
 - Sécuriser votre parcours de formation
 - Acquérir une première expérience en entreprise et vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle

Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation)

*Sans limite d'âge pour le statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage.

Durée de la formation : sauf conditions particulières : le contrat est conclu pour 2 ans (20 semaines de formation (700 heures) /an au sein du lycée pendant la période scolaire).

Résumé de la formation :

Le BTS Étude et Réalisation d'Agencement forme des techniciens spécialisés dans la conception et la réalisation d'espaces intérieurs. La formation allie compétences techniques, créativité et gestion de projet. Elle prépare à travailler dans les domaines de l'aménagement commercial, résidentiel ou événementiel. Le diplôme s'obtient en 2 ans après un bac professionnel en lien avec le bâtiment ou le design.

Métiers visés : (4 métiers maximum) (source France compétences, types d'emplois accessibles)

Dessinateur-projeteur en agencement

Technicien en aménagement d'intérieur

Chargé d'études en agencement commercial

Conducteur de travaux en agencement

Résumé du métier (source France Compétences secteur d'activités):

Les diplômés conçoivent et aménagent des espaces intérieurs selon les besoins des clients. Ils maîtrisent les matériaux, les normes de sécurité et les contraintes techniques. Ils interviennent sur des projets comme les magasins, bureaux, logements ou stands d'exposition. Ces professionnels travaillent souvent en collaboration avec des architectes, des artisans et des fournisseurs.

Objectifs (source FC objectifs et contextes de la certification) :

Acquérir les bases en dessin technique, modélisation 3D et expression graphique.

Maîtriser les matériaux, les méthodes de construction et les réglementations.

Apprendre à étudier les besoins des clients et à concevoir des espaces fonctionnels.

Développer des compétences en gestion de projet et en communication.

Savoir organiser et suivre la réalisation d'un projet d'agencement.

Comprendre les aspects économiques, juridiques et commerciaux du métier.

Préparer les élèves à intégrer le marché du travail ou à poursuivre en bachelor.

Favoriser l'autonomie dans la conduite de projet et la prise de décision.

Encourager la sensibilité artistique et la créativité dans la conception.

Permettre une insertion professionnelle dans divers secteurs liés à l'agencement.

Contenus (source FC compétences attestées) :

Enseignements généraux (environ 450 h/an) :

Culture générale et expression

Langue vivante étrangère

Mathématiques et physique-chimie

Enseignements professionnels (environ 900 h/an) :

Conception et représentation de l'espace (dessin technique, DAO/CAO)

Matériaux, technologies et environnement

Communication et relations client

Gestion de projet et organisation de chantier

Études de cas et projets tutorés

Prérequis pour intégrer la formation :

Être titulaire d'un baccalauréat professionnel en lien avec le bâtiment, le design ou les arts appliqués (ex : Bac Pro Aménagement et Finition, Bac STD2A, Bac Pro Technicien Menuisier Agenceur).

Avoir des bases en dessin technique et en mathématiques.

Disposer de compétences en expression écrite et orale.

Être motivé par la création d'espaces et la réalisation pratique.

Coût :

Éligible à une prise en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise formatrice, la formation est **gratuite** pour l'apprenti,

Pour les employeurs du secteur public contactez l'établissement de formation.

Poursuite d'étude :

Possibilité de poursuivre en licence professionnelle notamment.

Modalités et délai d'accès à la formation :

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

Validations(s) : Diplôme du ministère de l'Education nationale de Niveau 5 (BTS) + d'informations sur cette certification en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38383/>

Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.

Code(s):

NSF **233 - 234** – ROME **F1102**

FORMACODE

45015 - 22454 – RNC**P38383**

Enseignants certifiés Education Nationale, formateurs Bac +3 avec une expérience significative en formation, intervenants professionnels.

Formateurs expérimentés dans l'individualisation des apprentissages.

Renseignements et inscriptions :

IFPRA - Pôle valorisation de l'offre de formation 2, rue du docteur Fleury | 76130
Mont Saint Aignan ifpra-valo@ac-normandie.fr <https://ifpra-normandie.fr> (Nos
formations > Apprentissage)

<https://cfa-aca-normandie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région
Académique / IFPRA - Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090 76 | N° SIRET :
18760909400029 | CODE NAF : 8559A